



Envoyé en préfecture le 26/01/2021

Reçu en préfecture le 26/01/2021

Affiché le 26/01/2021

ID : 063-200071199-20210125-CCPL_2021_11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : **19 janvier 2021**

Date d'affichage : **19 janvier 2021**

SEANCE DU 25 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de janvier à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des sports de Randan.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Amandine HURIAU (suppléante de Gilles MAS), Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Jean Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Catherine CUZIN a donné pouvoir à Stéphane BARDIN

Absents représentés :

Gilles MAS

Absents :

Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-11 : **PROJET MEDIATHEQUE DE RANDAN - 1^{ERE} PHASE DE FAISABILITE**

Rapporteur: Stéphane CHABANON

Le projet de la médiathèque de Randan a fait l'objet d'une présentation aux élus de la Commission Culture et Lecture publique lors d'une réunion à Randan le 8 janvier 2021. Stéphane CHABANON fera un retour d'informations sur les avis des élus.

Le projet fait l'objet d'une étude de faisabilité avec, au cœur de la réflexion, le niveau de service de l'équipement qui est à définir, avec la collaboration des partenaires (DRAC, Médiathèque départementale, service Culture du Département du Puy-de-Dôme) et des services Culture et lecture publique de la communauté de communes Plaine Limagne.

Envoyé en préfecture le 26/01/2021

Reçu en préfecture le 26/01/2021

Affiché le 26/01/2021

ID : 063-200071199-20210125-CCPL_2021_11-DE

Il est à noter qu'une démarche technique est engagée avec la Maison des Solidarités de Riom (Florence MARTIN, Directrice territoriale des solidarités de Riom) pour étudier une possibilité de mutualisation du 1^{er} étage (permanences, ateliers, RDV individuels) en vue d'un partenariat avec le Département 63 afin de renforcer sa présence sur le territoire de la communauté de communes Plaine Limagne. Le projet peut également être un site potentiel du projet de Maisons France Services multi-site.

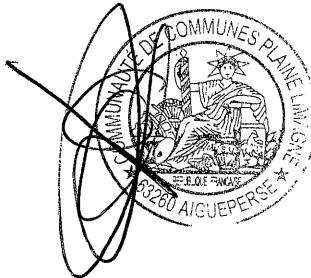
→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider la première phase de l'étude de faisabilité,
- d'engager la tranche conditionnelle, pour l'élaboration du programme technique de l'opération, pour un montant de 4 480 € HT avec la Sarl CRX AMO,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette affaire.
- dit que les crédits seront inscrits au budget 2021.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 26/01/2021
Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

